



Conditions de location

Karaoké, jeu 1466

Le Karaoké peut être réservé. Priorité est donnée aux abonnés de la Ludothèque.

Le Karaoké est loué seulement à un adulte.

Le montant de la location est de Frs 80.- pour les abonnés de la Ludothèque.

Un supplément de Frs 20.- est encaissé pour les non membres.

Un dépôt de Frs 100.- est demandé à chaque locataire.

Le Karaoké est loué du jeudi (ouverture de la Ludo de 16h. à 18h.) au mardi suivant (ouverture de 15h à 17h et de 20h à 21h.).

Lors du retour, l'inventaire, la propreté des câbles et des appareils, l'état extérieur du matériel est contrôlé en présence du locataire.

Le fonctionnement des appareils est contrôlé hors ouvertures de la Ludothèque par des collaboratrices formées à cet effet.

Le dépôt est restitué lorsque les contrôles sont terminés, en principe dès le jeudi. Les frais occasionnés par des éventuels dégâts sont déduits du dépôt ou facturés en plus si ces derniers s'avèrent plus importants. Au besoin un devis est demandé avant la restitution du dépôt.

Ce matériel est onéreux, les responsables de la Ludothèque ont fait un gros effort pour l'acquérir, en conséquence il est demandé d'en prendre soin.

L'installation et le **démontage** des appareils ainsi que le **chargement** des DVD dans le lecteur doivent être **impérativement faits par un adulte.**

Les DVD, jeu 1467, ne sont pas loués, mais prêtés avec le karaoké. Il nous est impossible de contrôler tous les DVD entre chaque utilisateur. Dès lors tout problème doit être signalé lors de la restitution du matériel afin que le prochain utilisateur ait du plaisir et puisse chanter sa chanson préférée.

Nous vous souhaitons bien du plaisir avec ce Karaoké.